

FDS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé pour	Anhui Turnlife New Energy Technology Co., Ltd East of No. 29 Suchu Morden Industrial Park, Chuzhou City, Anhui, Chine.
Préparé par	Shenzhen LCS Compliance Testing Laboratory Ltd. Room 101, 201, Building A and Room 301, Building C, Juji Industrial Park, Yabianxueziwei, Shajing Street, Bao'an District, Shenzhen, Guangdong, Chine
Date de publication	2021.02.07
Numéro de rapport	LCS201229428ASD

Rédigé par: Taylor Zhang

Approuvé par : [Signature]
[Cachet : CS Testing Laboratory Approuvé]

Fiche de données de sécurité

N° DE RAPPORT : LCS201229428ASD

* La FDS est préparée d'après les informations fournies par le client. Le contenu et le format de cette FDS sont révisés à la demande du client.

Section 1 - Identification des produits chimiques et de l'entreprise

Nom du produit	Batterie au lithium-ion
Modèle	TL-48V17.5Ah
Marque de commerce	S.O.
Caractéristiques nominales	48 V, 17,5 Ah, 840 Wh
Poids	4 025,0 g
Fabricant	Anhui Turnlife New Energy Technology Co., Ltd
Adresse du fabricant	East of No. 29 Suchu Morden Industrial Park, Chuzhou City, Anhui, Chine.
Poste d'appel d'urgence	+86-550-3325501
Télécopieur	+86-550-3325501

Section 2 - Informations sur la composition

Composition chimique	N° CAS	Poids (%)	Secret commercial
Oxyde cobaltique de lithium	12190-79-3	15 - 40	*
Graphite	7782-42-5	10 - 30	*
Phosphate(1-), Hexafluoro-, lithium	21324-40-3	10 - 30	*
Cuivre	7440-50-8	7-13	*
Aluminium	7429-90-5	5-10	*
Nickel	7440-02-0	1-5	*

« * » Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué, car il s'agit d'un secret commercial.

Section 3 - Identification des dangers

Aperçu général des situations d'urgence :	S.O.
Classification au titre du SGH	Selon le SGH, il ne s'agit pas d'une substance dangereuse
Éléments d'étiquetage :	
Pictogramme(s) de danger	Sans objet

Fiche de données de sécurité

N° DE RAPPORT : LCS201229428ASD

Mot-indicateur	Sans objet
Explication(s) de danger	Sans objet
Mise(s) en garde :	
Prévention	Sans objet
Intervention	Sans objet
Élimination	Sans objet
Risques pour l'environnement :	Aucune information pertinente
Symptômes importants :	Pour plus de renseignements, voir la Section 11
Section 4 - Mesures de secours d'urgence	
Contact avec les yeux	Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en levant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés et rincer abondamment avec de l'eau ou une douche pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Inhalation	Évacuer la victime pour qu'elle ne soit plus exposée et la transporter immédiatement dehors. Le cas échéant, utiliser de l'oxygène.
Ingestion	Faire boire à la victime au moins 2 verres de lait ou d'eau. Provoquer des vomissements, à moins que le patient soit inconscient. Appeler un médecin.
Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie	
Point d'éclair	S.O.
Température de combustion spontanée	S.O.
Moyens d'extinction	H ₂ O, CO ₂
Procédures spéciales de lutte contre les incendies	Appareil respiratoire autonome
Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion	La batterie peut dégager des gaz lorsque son contenu est exposé à une température excessive
Produits dangereux résultant de la combustion	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, émanations d'oxyde de lithium.
Section 6 - Mesures à prendre en cas de rejet accidentel	
Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Si des matières s'échappent de la batterie, évacuer le personnel de la zone jusqu'à ce que les émanations se dissipent. Fournir une ventilation maximale pour éliminer les gaz dangereux. L'intervention préférée consiste à quitter la zone et laisser les vapeurs se dissiper. Éviter le contact avec les yeux et la peau ou l'inhalation de vapeurs. Retirer le liquide déversé à l'aide d'un absorbant et incinérer. En cas de fuite de la batterie, le liquide peut être absorbé par du sable, de la terre ou d'autres substances inertes, et les zones contaminées doivent être ventilées en même temps.	

Fiche de données de sécurité

N° DE RAPPORT : LCS201229428ASD

Précautions pour l'environnement :

Ne pas laisser le produit s'infiltrer dans un réseau d'égout ou une source d'alimentation en eau.
Avertir les autorités compétentes en cas d'infiltration dans une source d'alimentation en eau ou un réseau d'égout. Ne pas laisser infiltrer dans un égout ou de l'eau de surface ou souterraine.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Si le boîtier de batterie est disloqué, de petites quantités d'électrolyte peuvent fuir. Recueillir toutes les matières qui se sont déversées dans un récipient à revêtement intérieur en plastique. Éliminer en observant les lois et réglementations locales. Empêcher les substances qui ont fui de s'infiltrer dans la terre, des canalisations ou de l'eau.

Section 7 - Manipulation et entreposage

Manipulation	La batterie ne doit être ni ouverte, ni détruite, ni incinérée, car elle peut fuir ou se fracturer et rejeter dans l'environnement les ingrédients qui sont contenus dans son boîtier hermétiquement scellé. Ne pas court-circuiter les bornes, surcharger la batterie, forcer sa décharge complète ou la jeter au feu. Ne pas écraser la batterie, ni la percer ou la plonger dans un liquide.
Entreposage	Éviter les mauvais traitements mécaniques ou électriques. Entreposer de préférence dans un endroit frais, sec et ventilé où les variations de température sont faibles. L'entreposage à température élevée doit être évité. Ne pas placer la batterie près d'un appareil de chauffage ni l'exposer directement aux rayons du soleil pendant de longues périodes.
Autres précautions	La batterie peut exploser ou provoquer des brûlures si elle est démontée, écrasée ou exposée au feu ou à une température élevée. Ne pas court-circuiter ou poser en inversant la polarité.

Section 8 - Contrôles de l'exposition/protection personnelle

Mesures d'ingénierie	Pour contrôler les sources de poussière, de brouillard, d'émanations et de vapeurs, utiliser une ventilation par aspiration à la source ou d'autres mesures d'ingénierie. Garder éloigné de la chaleur et des flammes nues. Entreposer dans un endroit frais et sec.
Équipement de protection individuel	Protection des voies respiratoires : inutile dans des conditions d'utilisation normale. Protection de la peau et du corps : inutile dans des conditions d'utilisation normale. En cas de manipulation d'une batterie qui est ouverte ou qui fuit, porter des vêtements de protection et des gants adaptés. Protection des mains : en cas de manipulation d'une batterie qui est ouverte ou qui fuit, porter des gants adaptés. Protection des yeux : inutile dans des conditions d'utilisation normale. En cas de manipulation d'une batterie qui est ouverte ou qui fuit, porter des lunettes de sécurité.
Autre équipement de protection	Une douche de sécurité ou un poste pour le lavage des yeux doit être facilement accessible à proximité immédiate de la zone de travail.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Suivre les bonnes pratiques de nettoyage et d'entretien.

Fiche de données de sécurité

N° DE RAPPORT : LCS201229428ASD

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Forme	Solide
Couleur	Noir
Odeur	Sans objet
pH	Sans objet
Point de fusion/congélation	Sans objet
Point d'ébullition et intervalle d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Limite d'inflammabilité ou d'explosivité supérieure/inférieure	Sans objet
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative	Sans objet
Solubilité dans l'eau	Sans objet
Température de combustion spontanée	Sans objet
Température de décomposition	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Viscosité	Sans objet

Section 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est stable dans les conditions décrites dans la Section 7.
Conditions à éviter	Chauffer à une température supérieure à 70 °C ou incinérer. Déformer, mutiler, écraser, démonter, surcharger, court-circuiter, exposer pendant une longue période à une forte humidité.
Substances incompatibles	Agents oxydants, acides, basiques.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, émanations d'oxyde de lithium.
Possibilité de réactions dangereuses	Sans objet

Fiche de données de sécurité

N° DE RAPPORT : LCS201229428ASD

Section 11 - Informations toxicologiques

Irritation	Il y a risque d'irritation uniquement si la batterie est mécaniquement, thermiquement ou électriquement malmenée au point de compromettre l'herméticité du boîtier. Dans ce cas, il est possible qu'une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires se produise.
Sensibilisation	Sans objet
Effets neurologiques	Sans objet
Tératogénicité	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	Sans objet
Mutagénicité (effets génétiques)	Sans objet
Matériaux toxicologiquement synergétiques	Sans objet

Section 12 - Informations d'ordre écologique

Toxicité écologique	Sans objet
Mobilité dans le sol	Sans objet
Persistance et dégradabilité	Sans objet
Potentiel bioaccumulatif	Sans objet
Autres effets indésirables	Sans objet

Section 13 - Considérations sur l'élimination

Recommandation pour l'élimination du produit	Observer les lois et réglementations locales, provinciales, territoriales et fédérales.
Recommandation pour l'élimination des emballages laissés en l'état	Leur élimination doit s'effectuer en fonction des réglementations officielles.

Section 14 - Informations sur le transport

Étiquette pour l'acheminement	Étiquette « Batterie au lithium »		
Numéro UN (Nations Unies)	UN 3480 ou UN 3481		
Classe(s) de risques de transport	9		
	965 ou 966	II	

Fiche de données de sécurité

N° DE RAPPORT : LCS201229428ASD

Groupe d'emballage	967	---
Polluant marin	Non	
Nom exact UN (Nations Unies) du produit expédié	Batteries au lithium-ion (y compris les batteries lithium-polymère) Batteries au lithium-ion conditionnées avec un matériel (y compris les batteries lithium-polymère) Batteries au lithium-ion intégrées à un matériel (y compris les batteries lithium-polymère)	
OACI/IATA	Peut être expédié par voie aérienne de façon appropriée et conformément à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), TI ou la Section Instructions concernant le conditionnement IA de 965 ou I de 966 967 de la Réglementation IATA (Association du Transport Aérien International) 62 pour le transport des marchandises dangereuses.	
CODE IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) (Amendement 39-18)	
ADR	Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses par route	
RID	Réglementations concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer	

Les réglementations des marchandises dangereuses exigent que chaque conception de batterie soit soumise avant leur transport aux tests décrits dans la Section 38.3 du Manuel d'épreuves et de critères des Nations Unies.

Section 15 - Informations d'ordre réglementaire

Information juridique

«Réglementation des marchandises dangereuses»
«Règlement type concernant les Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses»
«Code maritime international des marchandises dangereuses»
«Instructions techniques pour le transport sûr de marchandises dangereuses»
«Classification et code des marchandises dangereuses»
«Loi sur la sécurité des produits de consommation» (CPSA)
«Loi fédérale sur le contrôle de la pollution de l'environnement» (FEPCA)
«Loi portant sur la conservation et la récupération des ressources» (RCRA)
«Accord européen concernant le transport international de marchandises dangereuses»
«Réglementations concernant le transport international de

marchandises dangereuses»

Conformément à toutes les lois fédérales, provinciales, territoriales et locales.

Section 16 - Autres informations

Fiche de données de sécurité

N° DE RAPPORT : LCS201229428ASD

Les informations ci-dessus sont censées être exactes et représentent à l'heure actuelle les meilleures informations dont nous disposons. Toutefois, eu égard auxdites informations, nous ne donnons ni garantie de qualité marchande ni autre garantie, expresse ou implicite, et nous n'acceptons aucune responsabilité résultant de leur utilisation. Les utilisateurs doivent mener eux-mêmes leur enquête afin de déterminer le caractère approprié des informations utilisées à leurs fins particulières. Bien que des précautions raisonnables aient été prises lors de la préparation des données du présent document, celles-ci sont offertes uniquement pour votre information, considération et investigation. Cette fiche de données de sécurité fournit des lignes directrices pour la manipulation et l'utilisation de ce produit en toute sécurité. Elle n'a pas la prétention de couvrir toutes les situations possibles et, par conséquent, votre utilisation spécifique de ce produit doit être évaluée afin de déterminer si vous devez prendre des précautions supplémentaires.

-- Fin du rapport --